

**DECISION N° 184-2023**

**Portant validation du devis de la SARL DESMONTS pour la fabrication de la porte occidentale de l'abbatiale et sollicitation de subvention auprès de l'Etat et du département.**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis **n°23/08 du 6 juin 2023** de la société **SARL DESMONTS**, pour la fabrication de la porte occidentale de l'abbatiale ;

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;  
Considérant que la proposition de la société **SARL DESMONTS** est économiquement la plus avantageuse ;  
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider la proposition de la société **SARL DESMONTS**, pour la fabrication de la porte occidentale de l'abbatiale, d'un montant de **7 620.00 € HT** et de solliciter une subvention auprès de l'Etat et du Département.